



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/WG-ABS/3/1
15 octobre 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À COMPOSITION
NON LIMITÉE SUR L'ACCÈS ET LE PARTAGE
DES AVANTAGES
Bangkok, 14-18 février 2005
Troisième réunion

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - 2.1. Bureau;
 - 2.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.3. Organisation des travaux.
3. Rapports sur l'application des Lignes directrices de Bonn, les progrès accomplis dans les processus internationaux pertinents et le renforcement des capacités.
4. Régime international sur l'accès et le partage des avantages: nature, portée et éléments.
5. Emploi des termes, définitions et/ou glossaire, selon qu'il conviendra.
6. Autres approches visées dans la décision VI/24 B, y compris l'examen d'un certificat international de provenance légale/origine/source.
7. Mesures, y compris l'examen de leur faisabilité, de leur réalisme et de leurs coûts, propres à faire respecter le consentement préalable donné en connaissance de cause par la Partie contractante fournissant des ressources génétiques ainsi que les conditions convenues d'un commun accord auxquelles l'accès a été accordé dans les Parties contractantes dont relèvent des utilisateurs de telles ressources.
8. Plan stratégique: évaluation future des progrès – nécessité et options d'indicateurs pour l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.
11. Clôture de la réunion.
